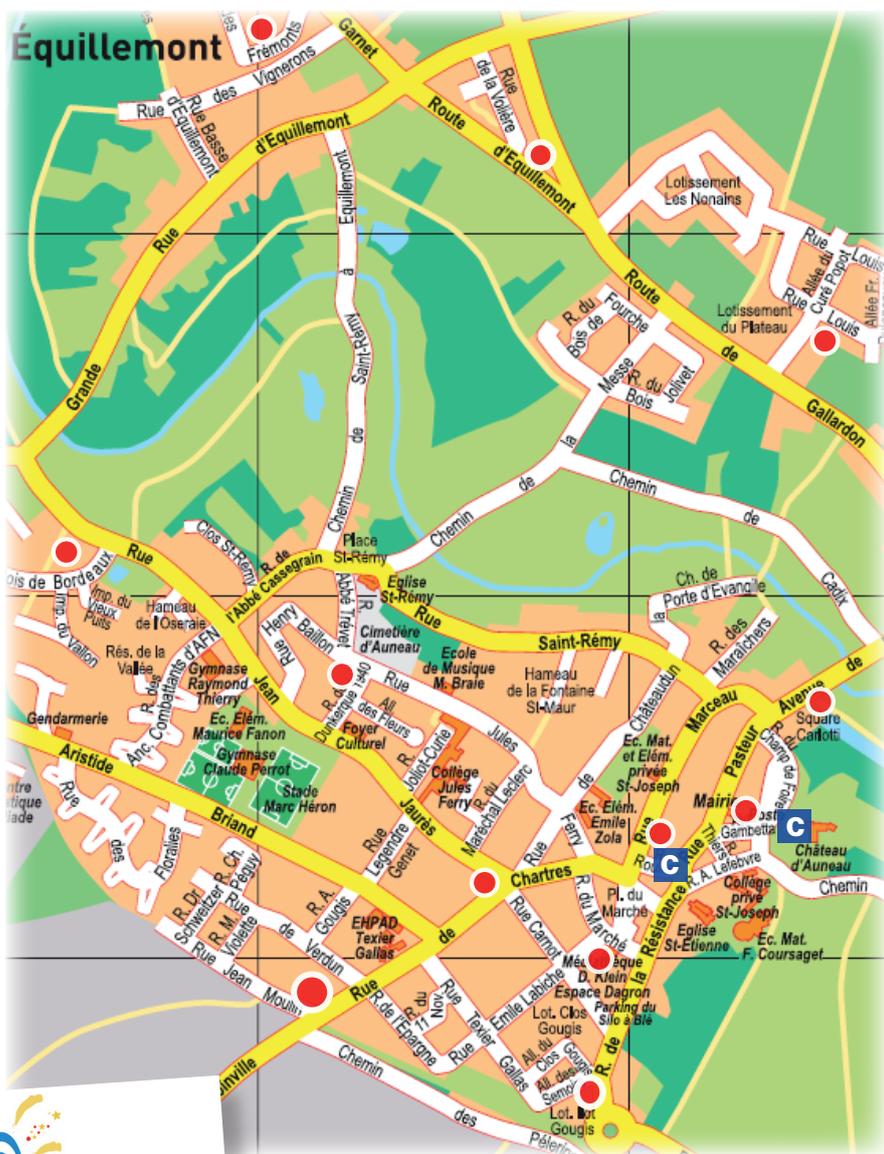


TROTTOIR PAS CROTTOIR !

**SUR LE SECTEUR D'AUNEAU
SONT À VOTRE DISPOSITION**

2 CANISITES 

13 DISTRIBUTEURS DE SACS ●



2 CANISITES

ÉQUIPÉS DE DISTRIBUTEURS DE SACS

- Place du Champ de Foire
- Angle de la rue Roullier

13 DISTRIBUTEURS DE SACS

- Lotissement du Plateau (Rue Louis Marcille)
- Lotissement de la Volière (Rue de la Volière)
- Lotissement des Frémonts (Rue des Frémonts)
- Pont cassé (Rue du Bois de Bordeaux)
- Square Carlotti (Avenue de Paris)
- Rue Henry Baillon
- Avenue Gambetta (A côté de la mairie)
- Esplanade de l'Espace Dagron
- Rue de Chartres/Rue Jean Jaurès
- Rue Jean Moulin
- Ilôt Gougis

EN CAS DE
NON RESPECT :
135 €
d'amende*

* Article R.541-76-1 du Code de l'Environnement - Article R.634-2 du Code Pénal

TROTTOIR PAS CROTTOIR !

**SUR LE SECTEUR DE BLEURY-
SAINT-SYMPHORIEN
SONT À VOTRE DISPOSITION
5 DISTRIBUTEURS DE SACS ●**



5 DISTRIBUTEURS DE SACS

- Esclimont
(Rue du Château)
- Bouchemont
(Rue de la rémarde)
- Stade de la Rochefoucauld
(Rue du Parc)
- Essars
(Rue des Faucherets)
- Église de Bleury
(Rue de la Libération)

EN CAS DE
NON RESPECT :

135 €
d'amende*

* Article R.541-76-1 du Code de l'Environnement - Article R.634-2 du Code Pénal